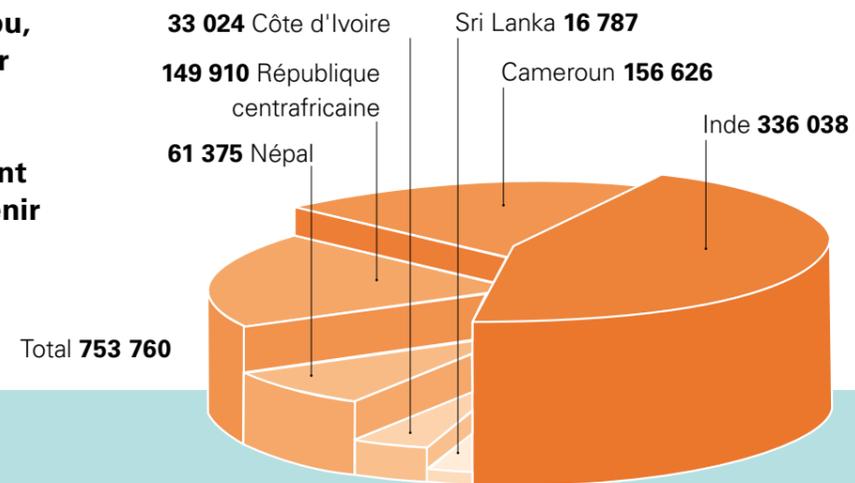


Santé pour 753 760 personnes

L'année dernière, FAIRMED a pu, grâce à votre soutien, procurer un accès à la santé à 753 760 habitants des régions les plus pauvres du monde, leur ouvrant ainsi les perspectives d'un avenir meilleur.



FAIRMED s'engage dans la lutte contre les maladies tropicales négligées et celles liées à la pauvreté, aussi bien que pour l'amélioration des conditions de santé et de vie des plus pauvres. Votre soutien précieux nous permet de contribuer dans une large mesure à éviter des souffrances inutiles.



FAIRMED s'engage en faveur de la santé des personnes handicapées et veille à ce qu'elles aient accès à une aide médicale. Par ailleurs, nous luttons contre la discrimination et aidons les personnes en situation de handicap à trouver leur place au sein des communautés villageoises.



FAIRMED permet à des personnes et des minorités exclues et défavorisées d'accéder à la santé. C'est le cas par exemple des Pygmées Aka en République centrafricaine, des Pygmées Baka au Cameroun ou des habitants d'un bidonville en Inde.

FAIR MED

Santé pour les plus démunis

Rapport annuel 2014



Aarberggasse 29
CH-3000 Berne 7

Téléphone +41 (0) 31 311 77 97
Téléfax +41 (0) 31 318 08 41

info@fairmed.ch
www.fairmed.ch

FAIR MED

Santé pour les plus démunis

anc. **Lepra.ch**
Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse

Avant-propos du président

FAIRMED confrontée à de nouveaux défis

Pour améliorer la santé des plus pauvres, il ne suffit pas de lutter contre des maladies et de créer des environnements de vie sains à travers une meilleure hygiène, de l'eau propre et des installations sanitaires. Pour améliorer la santé des plus pauvres, il faut aussi combattre l'indigence et procurer aux personnes une occupation, un logement et une formation – c'est le seul moyen d'empêcher les maladies tropicales négligées de progresser et continuer à se propager.

Parmi les milliards de personnes atteintes par une ou plusieurs maladies tropicales négligées, on sait que la plupart sont extrêmement pauvres, vulnérables et marginalisées. Souvent hors de portée des mesures nationales et mondiales d'aide au développement, leurs besoins fondamentaux ne sont pas couverts par le système de santé. Les objectifs du millénaire pour le développement s'achèvent fin 2015 ; les objectifs de développement durable (SDGs) qui les remplaceront sont une occasion de tenir davantage compte de cette réalité. Le secteur de la santé exige une vie saine pour tous. L'une des préoccupations principales est de ne « délaissier personne », ce qui signifie que les efforts doivent être dirigés en priorité vers les catégories de population pauvres et marginalisées telles que les personnes handicapées, les enfants et les personnes âgées.

FAIRMED se voit confronté à deux défis : d'une part, lutter directement contre les maladies et renforcer les systèmes de santé, afin de contribuer à améliorer l'accès à des soins de base et répondre ainsi à l'objectif d'un accès universel équitable en matière de santé ; d'autre part, FAIRMED vise à développer son réseau existant et ouvrir des plateformes de collaboration avec d'autres organisations, gouvernements ou communautés sur des problématiques qui, même si elles ne font pas partie des compétences phares de FAIRMED, doivent toutefois être abordées en vue d'améliorer durablement la santé des communautés.

FAIRMED a la ferme volonté de ne délaissier personne : concrètement, ce sont donc les populations délaissées, en proie depuis des siècles déjà à des maladies tropicales négligées telles que la lèpre, qui doivent se trouver au centre de nos actions. Mais aussi les populations touchées par d'autres maladies tropicales négligées qui suscitent moins d'attention – parce que les malades vivent dans des zones rurales isolées et qu'ils ne peuvent être soignés simplement en distribuant des médicaments, mais requièrent une prise en charge intensive. Ces personnes-là ont aussi leur place – et nous ne voulons pas les abandonner !



Rolf Lehmann
Président de FAIRMED



Sommaire

Dossier	
FAIRMED répond concrètement aux objectifs mondiaux	4
Projets	
Afrique – accès à la santé	6
Asie – la lèpre toujours en point de mire	8
FAIRMED – interconnecté	11
Comptes annuels	
2014 – Deuxième résultat financier record d'affilée	13
Portrait	
Fondation FAIRMED	18
Remerciements	
Un grand merci	19

Impressum

Rapport annuel de FAIRMED. Rédaction : Rolf Lehmann, René Stäheli, Anna Opladen ;
Photos : Simon Huber, Simon B. Opladen, Karin Scheidegger, FAIRMED ;
Conception : graphicarts, Berne-Liebefeld ; Impression : Gerteis AG, Zollikofen

FAIRMED répond concrètement aux objectifs mondiaux

Le débat sur les objectifs de développement durable de l'ONU (Sustainable Development Goals, SDGs) pour l'après-2015 a pour l'essentiel eu lieu et FAIRMED contribue à atteindre ces nouveaux objectifs à l'échelle locale. L'un d'entre eux concerne la santé et a pour ambition d'« assurer une vie saine et encourager le bien-être de toutes les personnes à tous les âges ». Seule une approche holistique peut permettre de l'atteindre. Nos interventions auprès du groupe ethnique des Pygmées illustrent la manière dont ces objectifs mondiaux peuvent être mis en œuvre à l'échelle locale.

Une approche holistique

Au Cameroun, en République centrafricaine et bientôt en République du Congo, nous travaillons avec les ethnies minoritaires Bakas et Akas, des populations Pygmées fortement marginalisées. Sous l'influence du gouvernement et des missionnaires dans les années 1960 et de par la destruction progressive de leur milieu vital, les Pygmées ont dû abandonner leur mode de vie traditionnel de chasse, de pêche et de cueillette et vivent aujourd'hui de manière plus ou moins sédentaire dans des villages avec d'autres ethnies telles que les Bantous. Il n'existe pas de chiffres fiables concernant ces populations, mais les indicateurs de santé sont dramatiques. Selon certaines sources, la mortalité infantile y est telle que, sur huit enfants que met au monde une femme en moyenne, seuls quatre atteignent l'âge adulte. Ces peuples sont menacés par de nombreuses pathologies, les effets des maladies tropicales négligées sont omniprésents et l'accès à des soins leur est difficile, voire impossible.

Dans les régions rurales, le système de santé est souvent inexistant ou de mauvaise qualité. Et les habitants ont de la peine à accéder ou ne peuvent se permettre les rares centres de soins existants. Les Bakas et les Akas possèdent rarement de l'argent. Si des pres-

tations comme le transport, les médicaments ou les traitements sont payantes, elles deviennent souvent un obstacle infranchissable. Le premier objectif des SDGs est de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes. La pauvreté rend malade et la maladie rend pauvre, un cercle vicieux qu'il s'agit de briser par la prévention, le traitement et la réadaptation.

La contribution de FAIRMED aux SDGs

Des conditions de vie saines sont l'un des piliers de la prévention. Bien des problèmes de santé peuvent être évités au moyen de mesures d'hygiène, d'eau propre et d'une bonne alimentation. Ce qui a incité FAIRMED à investir dans la construction de puits et de latrines et dans des mesures d'hygiène, conformément à l'objectif 6 (eau) des SDGs. La disparition progressive des espèces végétales et animales dont se nourrissaient traditionnellement les Bakas a contraints ces chasseurs et cueilleurs à se tourner vers l'agriculture, à laquelle ni leurs ancêtres ni les programmes gouvernementaux ne les avaient formés. Dans le cadre de ses projets, FAIRMED enseigne aux Bakas les principes d'une agriculture adéquate. Des champs communautaires permettent d'assurer l'approvisionnement en nourriture tout en générant un léger excédent qui couvre les besoins essentiels. C'est l'une de nos contributions aux objectifs 1 (pauvreté) et 2 (faim).

FAIRMED a renforcé localement les systèmes de santé au point qu'il vaut maintenant la peine de se rendre dans les centres de soins, puisqu'ils disposent des médicaments nécessaires et d'un personnel suffisamment formé pour diagnostiquer et traiter les maladies les plus fréquentes. Mais l'accès aux centres de soins n'en est pas pour autant garanti. L'état des routes, les frais de traitement et le manque de connaissances sont souvent rétroactifs. FAIRMED réduit les obstacles liés à la distance en mettant en place des solutions itinéran-



tes (motos, vélos ou bateaux). Mais pour les plus pauvres, d'autres mesures sont importantes : grâce à un système de distribution de bons, nous procurons aux Pygmées Aka de la République centrafricaine un accès à la santé. Ces bons permettent de financer les visites prénatales de femmes enceintes, le transport à l'hôpital, ainsi que les frais de nourriture et de traitement.

Une caisse-maladie rudimentaire

Au Cameroun, nous avons lancé un autre type de caisse-maladie : une partie des revenus des champs communautaires est reversée dans un fonds de solidarité utilisé pour financer les traitements médicaux des membres de la communauté. Pour le transport des patients, nous testons actuellement des ambulances à trois roues spécialement adaptées.

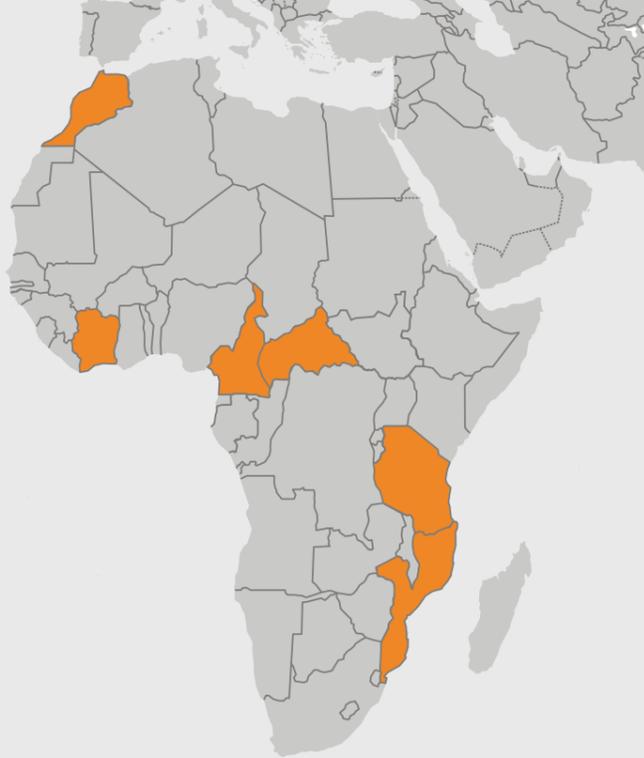
L'aspect politique et des droits humains doit aussi être abordé. Les droits fonciers sont flous – mais il est clair que les Pygmées n'ont pas le droit de posséder leurs propres terres. Récemment encore, leurs communautés n'étaient pas reconnues comme de vrais villages et n'étaient pas incluses dans les structures politiques avec d'importantes répercussions en termes d'infrastructure, d'écoles, de système de santé et de participation à la vie politique. Entretemps, la responsable de l'ONG locale CADAAP, organisation soutenue par FAIRMED, a été élue dans un organe politique où elle peut représenter les intérêts de son peuple : les « campements » ayant été reconnus comme des villages, ils devraient maintenant intégrer la stratégie gouvernementale.

Au Congo, nous tentons d'améliorer les conditions de vie de la population Pygmées en collaborant avec le groupe d'exploitation forestière Danzer. L'offre scolaire des enfants Pygmées est déplorable ou inexistante et nous recherchons des partenaires en vue d'améliorer les perspectives pour la prochaine génération.

Le cas des Pygmées, une communauté très vulnérable et délaissée, l'illustre : l'approche stratégique ne doit pas se résumer à soigner les cas de maladies négligées, mais doit aller au-delà afin de protéger et libérer ces populations des maladies et leur offrir la chance d'évoluer et de participer à la société. Voir même assurer la survie de leur ethnie, comme dans le cas des Pygmées.




René Stähefi
Directeur FAIRMED



Exemple de projet Projet d'aide d'urgence en République centrafricaine

Depuis le coup d'Etat de mars 2013, l'insécurité et les pillages règnent en République centrafricaine, entraînant une situation d'urgence humanitaire et sanitaire. En décembre 2013, FAIRMED a commencé à planifier un projet urgent d'« aide humanitaire » de six mois cofinancé par la Fondation Follereau Luxembourg (FFL). De juin à décembre 2014, une deuxième phase du projet a été réalisée avec le soutien de la fondation Chaîne du Bonheur.

Le projet a pu répondre sans conteste à son objectif : proposer une aide médicale aux groupes de population touchés par la crise politico-militaire. FAIRMED est intervenue dans les centres de soin de Mbaiki, une petite ville de la préfecture de Lobaye, ainsi qu'à Bimbo, non loin de la capitale de Bangui. Les personnes impliquées dans le projet ont effectué un travail formidable dans des conditions difficiles, sauvant de très nombreuses vies humaines. Une évaluation interne souligne cette excellente performance : en 2014, 135 515 consultations ont eu lieu dans les centres de soins soutenus par le projet.

FAIRMED, qui ne disposait d'aucune expérience des actions humanitaires, a dû négliger temporairement son approche communautaire pour se conformer à l'injonction du gouvernement provisoire visant à assurer la gratuité des soins. Le gouvernement ne disposant toujours pas de moyens pour financer l'aide médicale de base, FAIRMED continuera à assumer les coûts dans le domaine de la santé.



PROJETS

Afrique – accès à la santé

La contribution de FAIRMED aux objectifs du millénaire

Dans la perspective de l'après-2015, la question se pose de savoir dans quelle mesure FAIRMED a pu contribuer aux objectifs 1, 3, 4, 5 et 6 du millénaire pour le développement. L'égalité d'accès garanti à toutes les personnes, indépendamment de leur lieu de vie géographique, de leur revenu, d'un éventuel handicap ou d'une maladie, de bénéficier des mêmes soins médicaux de base et constitue le fondement de l'influence des programmes FAIRMED sur les objectifs de l'ONU.

Objectif no 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim

La maladie rend pauvre et la pauvreté rend malade. Ce cercle vicieux peut être brisé par un traitement efficace et l'accès à cette prise en charge médicale. Les habitants des régions d'intervention de FAIRMED sont surtout touchés par des maladies tropicales négligées dont l'évolution chronique est un facteur prépondérant d'incapacité de travail et d'absence scolaire.

Objectif no 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Le projet de santé de base dans le district de Lobaye en République centrafricaine met la priorité sur la santé des femmes et des enfants. Moins l'aspect financier d'un traitement médical est conséquent, plus les enfants et les femmes ont de chances d'y accéder, elles qui passent bien souvent après les hommes en matière de santé. FAIRMED encourage les groupes de femmes et veille à les intégrer dans les organes dirigeants des centres de soins.

Objectifs no 4 : Réduire la mortalité infantile et no 5 : Améliorer la santé maternelle

Le projet Aka en République centrafricaine, qui vise d'une part à renforcer la prise en charge sanitaire de base en équipant des maternités et en formant du personnel, et d'autre part à assurer aux femmes enceintes par un système de bons l'accès à des conditions d'accouchement sûres, influence fortement la mortalité infantile et maternelle dans cette région.

Objectif no 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

En renforçant d'une part les structures sanitaires et en supprimant d'autre part les obstacles à l'accès à la santé, les malades peuvent bénéficier d'une prise en charge médicale de base. Les interventions dans l'est du Cameroun qui permettent d'assurer aux réfugiés en provenance de Centrafrique un accès à la santé, ont été considérées comme très performantes par le HCR, au point qu'il a confié à FAIRMED deux districts supplémentaires, en plus des cinq dont elle s'occupe déjà.

Nombre de projets :	16
Coût des projets (CHF) :	2 655 634
Total des bénéficiaires :	337 560
Population cible :	25 102 000
Pays couverts, avec bureaux FAIRMED :	Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire



Exemple de projet

Santé mère-enfant dans le district de Kapilvastu au Népal

FAIRMED collabore depuis 2011 avec la fondation népalaise à vocation internationale INF dans le district de Kapilvastu situé dans la plaine fertile du Terai au pied de l'Himalaya. Le district compte un total de 70 villages dotés de comités de santé dits Village Development Committees (VDC) dont 10 reçoivent notre soutien. Le projet promeut la santé des femmes enceintes et de leurs enfants.

Le succès du projet est dû à l'engagement d'infirmières itinérantes et de bénévoles qui rendent visite aux femmes enceintes dans les différents villages et les encouragent à intégrer des groupes de mères. Ces groupements sont organisés par des aides bénévoles qui, grâce au projet, peuvent démontrer aux futures mères l'importance de participer régulièrement à des cours de préparation à l'accouchement et de veiller à une bonne hygiène pour elles-mêmes et leur famille afin d'éviter les maladies. En raison de ces conseils simples et clairs, 80 pour cent des mères de ces dix villages accouchent maintenant dans un centre de soins. Ce projet s'est fait en étroite collaboration avec le ministère de la santé afin d'assurer la poursuite du travail fourni par FAIRMED et le maintien des prestations sur le long terme. La nouvelle phase de projet, de 2015 à 2018, intégrera cinq autres VDC, permettant à davantage de mères et de bébés de recevoir les soins de santé de qualité auxquels ils ont droit. Avec pour corollaire une poursuite de la baisse de la mortalité infantile au Népal.

PROJETS

Asie – la lèpre toujours en point de mire

Sur les cinq hôpitaux de soins généraux en Inde, qui étaient tous à l'origine des établissements pour malades de la lèpre, trois sont impliqués depuis l'année dernière dans des projets où ils jouent un rôle important de centres de référence, en étroite collaboration avec les autorités sanitaires locales. Dans ces trois districts, le programme POID (Prevention of Impairment and Disability) a pour objectif d'encourager les soins à domicile pour les personnes souffrant d'abcès légers liés à la lèpre (formation des patients, des familles et des bénévoles communautaires) et ne faire admettre à l'hôpital que les cas plus graves. Ce qui doit permettre de soulager les établissements concernés. Le système de traitement de la lèpre est saisi, piloté et contrôlé par les responsables de district, avec l'aide du logiciel HIS (Hospital Information System) que nous avons mis au point. Ces responsables ont un accès instantané à toutes les données leur permettant de suivre l'évolution d'une maladie et prendre les mesures qui s'imposent. Alors que les cliniques de soins généraux des cinq hôpitaux sont toujours plus autonomes, le traitement des patients atteints de lèpre est largement financé par des dons privés. Le modèle de forfait par cas, con-

çu en collaboration avec la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, continue à faire ses preuves et l'échange de bonnes pratiques permet une amélioration constante des prestations et de l'efficacité.

Le processus de développement de l'organisation LSS, dont nous soutenons depuis des années le projet mené dans le bidonville de Bainganwadi à Mumbai, est encadré et financé par FAIRMED par le biais d'un coach externe.

Avec plus de 2000 nouveaux cas de lèpre par an, le Sri Lanka compte parmi les pays endémiques, en dépit d'un système de santé plus performant que la moyenne. Après avoir soutenu pendant de nombreuses années le programme national de lutte contre la lèpre, FAIRMED a maintenant opté pour une nouvelle approche axée sur la coopération avec cinq districts choisis comme prioritaires. Pour être sélectionnés, les districts devaient comprendre à la fois des régions hautement endémiques et des régions à faible nombre de cas, permettant à FAIRMED d'évaluer l'efficacité du système novateur d'interventions pour dépister les

nouveaux cas de lèpre et des processus qui y sont liés. Une fois validé, ce système pourra servir de modèle à l'ensemble du programme de lutte contre la lèpre.

34 collaborateurs médicaux ont suivi une formation continue dans des centres de référence à l'étranger dans le but de transmettre leurs connaissances spécifiques en tant que médecins, agents de santé publique ou physiothérapeutes au personnel de santé étatique. 689 collaborateurs locaux ont ainsi été formés en 2014.

Dans le cadre de l'ILEP, FAIRMED Inde est en charge des Etats du Punjab, de l'Himachal Pradesh et de Chandigarh et offre une assistance technique aux programmes locaux de lutte contre la lèpre.

Nombre de projets :	19
Coût des projets (CHF) :	1 368 004
Total des bénéficiaires :	416 200
Population cible :	27 403 000
Pays couverts, avec bureaux FAIRMED :	Inde, Sri Lanka, Népal





PROJETS

FAIRMED – interconnecté

L'ILEP déménage en Suisse

La Fédération internationale des organisations de lutte contre la lèpre (ILEP) a transféré son siège de Londres à Genève. Des collaborateurs de FAIRMED ont accordé à la fédération un soutien substantiel dans cette entreprise. Le déménagement a été décidé par l'assemblée générale de l'ILEP sous la direction du président sortant et actuel directeur de FAIRMED, René Stäheli. Il voit en Genève – le centre mondial des organisations internationales du domaine de la santé – le site idéal pour l'ILEP qui représente 14 organisations européennes, américaines et japonaises.

La collaboration de FAIRMED avec le HCR

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés UNHCR n'a pas seulement renouvelé, mais même élargi le soutien accordé à nos projets au Cameroun pour l'année en cours : à l'est comme au sud du Cameroun, le HCR soutient désormais d'autres projets de santé lancés par FAIRMED pour venir en aide aux réfugiés en provenance de la République centrafricaine. Ces derniers sont impliqués dans l'administration des centres de soins.

« Stop Buruli » – FAIRMED mise sur le dépistage précoce

FAIRMED s'est à nouveau engagée en 2014 dans la lutte globale pour l'éradication de l'ulcère de Buruli. 25 pour cent des patients atteints du Buruli ne sont pas soignés avant de présenter des abcès à un stade avancé ayant provoqué des séquelles irrémédiables. L'objectif est de faire baisser ce chiffre à 15 pour cent, par un dépistage plus précoce. Dans ce cadre, FAIRMED a géré le consortium de recherche « Stop Buruli », sur mandat de l'UBS Optimus Foundation. Le consortium réunit huit instituts mondiaux de recherche et notamment l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse.

Sensibilisation en Suisse

Notre campagne de sensibilisation 2014 s'est concentrée sur la question de la prise en charge médicale mobile pour les plus pauvres. Au travers de diverses publications, d'un travail intensif avec la presse, du concert de bienfaisance à l'occasion de la Fête des mères et du voyage médiatisé du conseiller national Ignazio

Cassis et de la Miss Suisse 2013/14 Dominique Rinderknecht au Cameroun, nous avons pu montrer le lien qui existe entre la pauvreté et la maladie.

En 2014 FAIRMED était encore membre de l'association My Happy End. L'association My Happy End veut sensibiliser les citoyennes et les citoyens de Suisse à la possibilité de faire don d'une partie de leur succession à des organisations de bien public.

Un nouveau projet FAIRMED de santé de base

Il y a deux ans, le groupe suisse d'exploitation forestière Danzer a proposé à FAIRMED de développer un projet conjoint de santé communautaire.

Dans le département de Sanghe au nord de la République du Congo où Danzer exerce son activité, de nombreux Pygmées Aka souffrent de maladies tropicales négligées – et notamment de la lèpre. Ils n'ont guère accès aux soins de santé en raison de l'attitude discriminatoire du personnel de santé du secteur public et du grand nombre d'écueils que comporte le système sanitaire. Un projet conjoint de santé communautaire permettrait d'intégrer les Pygmées Aka aux structures existantes. Et la mise sur pied de comités de santé locaux, proches des communautés et impliqués dans les décisions et les processus stratégiques, améliorerait l'accès des Akas aux centres de soins.

En juin et en novembre 2014, FAIRMED a fait deux visites de repérage dans la zone du futur projet. Un concept a alors pu être élaboré, « Community Health Ngombe », qui servira à FAIRMED et Danzer de référence pour la future collaboration. Le projet de santé de base au Congo débutera en automne 2015.



2014 – Deuxième résultat financier record d'affilée

Tout comme l'année dernière, FAIRMED a connu un exercice financier exceptionnel. Des legs généreux, par lesquels des personnes soutiennent notre travail au-delà même de leur propre existence, ont fortement contribué à ces bons résultats. La crise en République centrafricaine a libéré des ressources pour l'aide d'urgence qui ne figuraient pas au budget et le consortium « Stop Buruli » tourne à plein régime dans sa dernière année.

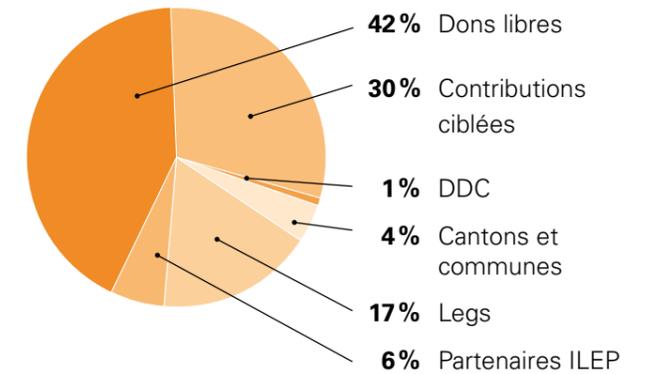
Au total, l'utilisation des moyens coïncide pratiquement avec celle de l'année dernière. Les coûts des levées de fonds ont diminué de 20 à 15 pour cent, une baisse qui s'explique toutefois aussi par une campagne qui n'a pu être exécutée en raison des événements ayant eu lieu en République centrafricaine. Les affectations aux projets ont grimpé à nouveau et s'élèvent à plus de 6,6 millions de francs, soit 10 pour cent de plus que l'année précédente.

Nous clôturons l'année 2014 sur un excédent de recettes de 560 137 francs.

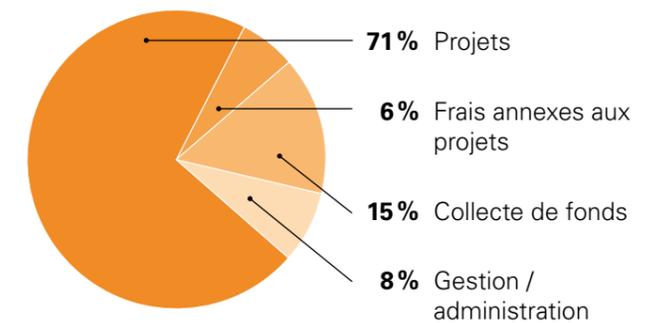
Les présents comptes annuels 2014 ont été établis selon les normes de présentation Swiss GAAP RPC (c'est-à-dire des RPC centrales et RPC 21). L'organe de révision AudEx les a vérifiés in extenso et les a déclarés corrects.

Seuls le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe figurent ci-après. L'intégralité des comptes annuels peut être téléchargée sur notre site Internet <http://www.fairmed.ch/fr/downloads/> ou commandée chez nous par téléphone ou par e-mail.

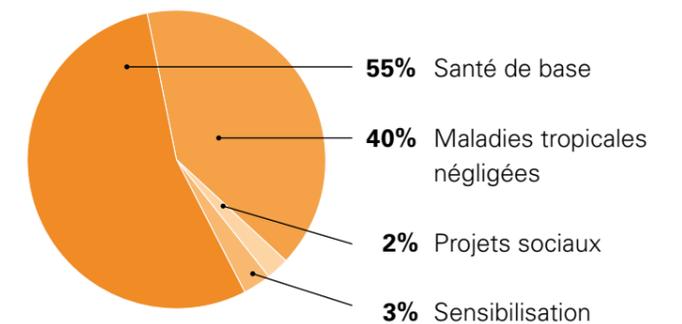
Provenance des fonds 2014



Utilisation des fonds 2014



But d'utilisation 2014 (sans « Stop Buruli »)



Bilan au 31 décembre 2014

(en CHF)	Remarques	31.12.2014	%	31.12.2013	%
Actifs					
Caisses		2 559		769	
CCP		761 297		762 184	
Banques		913 184		867 511	
Titres	1)	1 494 739		1 405 383	
Liquidités et titres		3 171 779	83,8	3 035 847	89,3
Créances					
· Contributions aux projets		50 000		101 009	
· Compte de liaison « aide aux lépreux »		258 947		165 146	
· Impôts anticipés		615		335	
· Autres créances		15 633		46 753	
Régularisation active des comptes		288 376		50 423	
Créances		613 570	16,2	363 667	10,7
Actif circulant		3 785 349	100,0	3 399 513	100,0
Equipement exploitation et matériel IT		353		703	
Immeuble Torbey, Yaoundé	2)	1		1	
Parts immeubles ILEP	3)	0		1	
Immobilisations corporelles		354	0,0	705	0,0
Actifs immobilisés		354	0,0	705	0,0
Total Actifs		3 785 703	100,0	3 400 218	100,0
Passifs					
Engagements					
Aides et frais		354 867		341 378	
Autres engagements à court terme		30 676		0	
Régularisation passive des comptes		26 323		118 144	
Capital étranger à court terme		411 866	10,9	459 523	13,5
Capitaux étrangers		411 866	10,9	459 523	13,5
Fonds spécifiques aux projets					
· « Stop Buruli »		6 308		133 303	
Capitaux de fonds		6 308	0,2	133 303	3,9
Capital de la fondation		500 000		500 000	
Fonds d'entreprise		2 718 529		2 167 393	
Fonds de fluctuation de valeur		149 000		140 000	
Capital de l'organisation		3 367 529	89,0	2 807 393	82,6
Capitaux des Fonds et de l'Organisation		3 373 837	89,1	2 940 696	86,5
Total Passifs		3 785 703	100,0	3 400 218	100,0

Compte d'exploitation

(en CHF)	Remarques	2014	%	2013	%
Dons		4 075 585		4 540 740	
Contributions ciblées	4)				
· Divers		2 892 189		2 824 779	
· DDC pour le Cameroun		68 800		61 000	
· Cantons et communes		350 555		241 800	
Legs et successions condoléances		1 609 155		1 142 713	
Actions devises étrangères		16 837		13 167	
Contributions partenaires ILEP		537 279		280 019	
Merchandising et autres recettes		25 400		25 300	
Recettes de dons et contributions		9 575 800	100,0	9 129 518	100,0
Frais liés aux projets					
Frais de projets	5)	6 606 264		5 981 862	
Frais annexes aux projets	6)	617 435		462 211	
Frais administratifs					
Collectes de fonds et RP	7)	1 379 259		1 780 539	
Autres frais administratifs	8)	717 985		601 898	
Frais d'assistance et exploitation		9 320 943	97,3	8 826 511	96,7
Résultat intermédiaire 1		254 858	2,7	303 007	3,3
Rendement financier		185 220		102 431	
Frais financiers		-6 936		-33 897	
Résultat financier		178 284	1,9	68 534	0,8
Résultat intermédiaire 2		433 141	4,5	371 541	4,1
Utilisation / prélèvement fonds		2 198 991		1 917 663	
Attribution / versement fonds		-2 071 996		-2 002 100	
Résultat des fonds		126 995	1,3	-84 437	-0,9
Résultat annuel 1		560 137	5,8	287 104	3,1
Adaptation du fonds de fluctuation de valeur		-9 000		-6 000	
Versements (-) / prélèvements (+) fonds d'entreprise		-551 137		-281 104	
Versements (-) / prélèvements (+) fonds d'entreprise		-560 137	-5,8	-287 104	-3,1
Résultat annuel 2		0	0,0	0	0,0

Annexe aux comptes annuels

Principes généraux de comptabilité

La comptabilité s'effectue selon les principes des Swiss GAAP RPC (c'est-à-dire des RPC centrales et RPC 21), et transmet une image de la situation de fortune, de finances et de recettes de la fondation FAIRMED correspondant aux conditions réelles. La différenciation entre frais liés aux projets et frais administratifs se fait selon les critères Zewo.

Changement des principes comptables dans l'année de référence

Il n'y a pas eu de changements dans l'année de référence.

Règles d'établissement du bilan et d'évaluation

Pour autant qu'aucune autre mention ne figure pour les divers postes du bilan mentionnés, l'évaluation des postes du bilan se fait aux valeurs du marché le jour de la date du bilan, les éventuels intérêts courus ne pouvant être considérés comme faisant partie de la valeur de marché. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les montants en devises étrangères de l'actif et du passif sont convertis aux cours de devise de la date du bilan, les opérations commerciales en devises étrangères sont converties au cours du jour.

Liquidités et titres

Le poste comprend les avoirs en caisse, à la poste, sur des comptes bancaires ainsi que les titres et les valeurs patrimoniales assimilables à des titres, tels que les parts de fonds de placement. La comptabilisation des titres se fait au cours de l'année, à la valeur d'acquisition ou valeur initiale. En cas de baisse, les différences de cours sont calculées au prix coûtant et mentionnées dans le résultat financier. Afin de couvrir les risques de perte importantes et extraordinaires, une réserve d'évaluation de 10 % de la valeur vénale est constituée à partir du capital libre disponible.

Créances

L'évaluation s'effectue aux valeurs nominales, déduction faite d'éventuelles dotations spécifiques. Les contributions aux projets ne figurent au bilan que si la garantie a été formellement effectuée. Sous ce poste par ailleurs, un éventuel solde actif est attesté vis-à-vis de l'Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse.

Comptes de régularisation de l'actif

Ce poste englobe les postes de l'actif résultant de la régularisation factuelle et temporelle des divers postes de revenus et de dépenses. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Ce poste englobe les investissements mobiliers ou autres, tels que le matériel informatique et les logiciels servant à la fourniture des prestations et à l'administration en Suisse. L'évaluation des biens mobiliers se fait à la valeur d'achat, déduction faite des amortissements planifiés, en partant du principe que la durée d'utilisation est de quatre ans. Les amortissements se font dégressivement par rapport à la valeur comptable. Les acquisitions isolées inférieures à 3000 francs ne figurent pas à l'actif du bilan.

L'amortissement des investissements se fait à 1 franc (pro memoria). Les biens immobiliers à l'étranger ont été amortis à 1 franc, puisqu'ils se trouvent dans un pays du Tiers Monde et que leur valeur vénale ne peut être déterminée de façon adéquate.

Engagements

Ce poste englobe les contributions déjà discutées le jour de l'établissement du bilan mais pas encore versées, ou pas encore retirées par les bénéficiaires des prestations. Sous ce poste par ailleurs sont attestés d'autres engagements pour coûts d'administration, ainsi que le compte de liaison en cas de solde passif, vis-à-vis de l'Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse « Aide aux Lépreux ». L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

Comptes de régularisation du passif

Ce poste englobe les postes du passif résultant de la régularisation factuelle et temporelle des divers postes de revenus et de dépenses. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Capitaux des fonds

Ce poste comporte les ressources provenant d'actions de collecte clairement affectées. Ces capitaux constituent une obligation de prestation par rapport aux donateurs jusqu'à leur utilisation intégrale.

Capital de l'organisation

Ces rubriques comprennent les moyens disponibles dans le cadre des objectifs statutaires de la fondation FAIRMED. La réserve d'évaluation servant à couvrir les risques de perte est constituée à partir de ce capital libre. Elle sert à couvrir les risques liés aux placements dans des titres et est spécifiée séparément. La réserve d'évaluation s'élève à 10 % de la valeur de marché.

Principes de comptabilisation des flux de fonds

Le tableau des flux de fonds indique les variations des liquidités, réparties selon les activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Le tableau des flux de fonds se fait selon la méthode indirecte.

Principes des comptes de variation du capital

Le tableau de variation du capital montre l'évolution de chaque fonds spécifique de chaque composante individuelle du capital libre disponible, répartie selon les diverses activités.

Transfert de fortune de l'association « Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse »

Toutes les activités de l'association « Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse » sont reprises depuis le 1.1.2010 par la « Fondation FAIRMED ». Les actifs et passifs ont été repris par l'« Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse » dans le cadre d'un transfert de fortune conformément à la loi sur les fusions. D'éventuels legs et contributions en faveur de l'organisation précédente sont transférés à la fondation FAIRMED, conformément aux termes de l'accord.

Données concernant la rémunération de l'organe directeur

Ont été versés comme honoraires pour prestations juridiques spécifiques : CHF 9234.- durant l'exercice couru et CHF 8864.- l'année précédente.

Données concernant l'évaluation des risques

La direction a analysé un grand nombre de risques inhérents à l'organisation et élaboré une matrice des risques. La direction a pour mandat de surveiller cette dernière régulièrement et de procéder au moins une fois par an à sa vérification. Le système de gestion des risques permet de repérer et d'analyser à temps les risques, et de prendre les mesures qui conviennent. Font partie du processus d'évaluation des risques les directives concernant une saisie et une évaluation systématique des risques, leur ordre de priorité, l'évaluation des effets et la surveillance des mesures afin d'éviter ou de minimiser les risques. Les éventuelles mesures qui en découlent doivent être discutées avec le Conseil de fondation avant d'être mises en œuvre.

Remarques concernant certains postes du bilan

	31.12.2014	31.12.2013
1) Titres		
La composition des titres est répartie de la manière suivante :		
obligations	482 960	463 603
actions	430 253	383 066
fonds mixtes	581 526	558 714
	1 494 739	1 405 383

Immobilisations corporelles

Les avoirs, les acquisitions, les ventes et les amortissements sont mentionnées dans le tableau des immobilisations.

2) Le bien immobilier Torbey acquis en 1997 se trouve à Yaoundé (Cameroun), dans le quartier « Centre-Résidentiel ». La parcelle comprend 1980 m². La valeur d'assurance incendie est de 480 000 francs.

Valeurs d'acquisition, arrondies	370 000	370 000
Amortissements cumulés	-369 999	-369 999

Valeur comptable	1	1
-------------------------	----------	----------

3) Les parts ILEP London ont été réalisées durant l'exercice sous revue pour un montant de CHF 75 000 (voir Rendement financier).

Remarques concernant les divers postes du compte d'exploitation

	31.12.2014	31.12.2013
--	------------	------------

4) Contributions ciblées

Il s'agit de contributions et dons attribués à des projets spécifiques. Si l'affectation des fonds a été spécifiée plus précisément que servant l'utilité de la fondation FAIRMED, que les dons sont importants et n'ont pas été utilisés au cours de l'exercice, ils sont imputés à un fonds de recettes particulier.

5) Frais de projets

Il s'agit de contributions directes à l'atteinte des objectifs de FAIRMED (par région) :

Inde	831 851	863 926
Cameroun	1 227 212	1 056 555
Sri Lanka	242 168	208 813
République centrafricaine	1 004 692	998 778
Côte d'Ivoire	244 032	159 281
Divers Afrique	179 698	126 052
Népal	293 985	244 531
Stop Buruli	2 198 991	1 917 603
Divers projets monde (y compris information externe)	383 636	406 323
	6 606 264	5 981 862

6) Frais annexes aux projets

Il s'agit de dépenses en relation avec la conception, la planification, la préparation et le contrôle des projets :

Inde	10 842	23 549
Cameroun	35 492	43 244
Divers pays et régions	30 821	33 572
Frais de personnel liés aux projets	427 527	293 752
Autres frais annexes	112 754	68 094
	617 435	462 211

Total des frais liés aux projets

	7 223 699	6 444 073
--	------------------	------------------

7) Collecte de fonds et RP

Frais de personnel	289 315	332 267
Frais administratifs (locaux, URE et frais de gestion)	15 677	52 156
Impression de matériel publicitaire pour les collectes	186 485	159 800
Frais postaux liés aux collectes	135 089	186 532
Autres frais publicitaires liés aux collectes	734 969	989 821
Impression de matériel publicitaire RP	7 781	7 842
Autres frais publicitaires RP	9 942	52 121
	1 379 259	1 780 539

8) Autres frais administratifs

Frais de personnel	417 065	328 900
Frais administratifs (locaux et frais de gestion)	300 570	272 298
Amortissements	350	700
	717 985	601 898

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la

Fondation FAIRMED à Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation FAIRMED pour l'exercice arrêté au 31.12.2014. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEW, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEW, sont respectées.


AudEx SA
André Bolla, expert-comptable dipl.
Expert-réviseur agréé

Bremgarten Berne, 13 avril 2015

Annexe: Comptes annuels

AudEx AG
Burgackerweg 25, CH-3047 Bremgarten-Berne
Tel. +41 31 301 42 56, Fax +41 31 305 86 61
www.audex.ch / www.finanzia.ch

Genf:
Boulevard Helvétique 17, CH-1207 Genève
Tél. +41 22 700 63 00, Fax +41 22 732 57 34

André Bolla membre EXPERTSuisse

Fondation FAIRMED

L'organisation de développement FAIRMED est une fondation au sens de l'article 80 ss. du CC, issue de l'association Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse en 2009. Elle s'engage depuis 1959 pour l'accès aux soins de santé en faveur des défavorisés et des personnes et communautés touchées par la maladie et la pauvreté en Afrique et en Asie. Nous développons des projets avec les personnes concernées, nous travaillons en réseau avec les autorités et organisations des pays ciblés par nos projets et nous nous engageons pour que les personnes défavorisées, indépendamment de leur genre ou de leur appartenance sociale ou politique, puissent revendiquer le droit fondamental à la santé. Dans ce contexte, FAIRMED encourage l'accumulation de savoir-faire sur place en tant qu'élément le plus important pour garantir le caractère durable des interventions.

FAIRMED est membre de la Fédération internationale des organisations de lutte contre la lèpre (ILEP), de la Fédération Emmaüs-Suisse, du réseau mondial pour les maladies tropicales négligées (NGDO Network) et de Medicus Mundi Suisse. FAIRMED a signé la déclaration de Londres sur les maladies tropicales négligées (The London Declaration on Neglected Tropical Diseases). Le siège de l'organisation se trouve à Berne.

La fondation a été créée pour procurer aux personnes délaissées un accès à la santé, selon le mot d'ordre d'Emmaüs « Aide d'abord le plus pauvre ». Les organes de la fondation sont le Conseil de la fondation et l'organe de contrôle. La fondation finance son existence et ses projets au moyen de dons, de legs et de contributions institutionnelles.

FAIRMED détient le label de qualité ZEW0 depuis 1963, est certifiée ISO 9001:2008 depuis 2006 et a été distinguée la même année du label NPO pour l'excellence de son management.

Membres du Conseil bénévole de la fondation

Le Conseil de fondation est l'organe de direction stratégique de FAIRMED.

- Rolf Lehmann (président), avocat et notaire, Schliern bei Köniz, depuis 2009
- Dr. med. Richard Hehl (vice-président), spécialiste FMH en chirurgie orthopédique et chirurgie de la main, Berne, depuis 2009



- Dr. med. Ignazio Cassis, conseiller national, Montagnola, depuis 2014
- Prof. Dr. Adrian B. Hehl, PhD, biologiste cellulaire, Zurich, depuis 2009
- Sadhana Jain, Économiste d'entreprise diplômée ES, Hinterkappelen, depuis 2009
- Johannes Leutwyler, ancien directeur de la coopérative BAND, Ins, depuis 2009
- Goran Radin, lic. ès sc. pol., directeur de la banque Notenstein, Kaiseraugst, depuis 2009
- Beat Ritschard, lic. ès sc. pol., économiste, Köniz, depuis 2009
- Prof. Dr. Dr. h.c. Marcel Tanner, directeur Swiss TPH, Bâle, depuis 2014

Bureau de Berne

Le bureau de Berne est responsable de la planification et de l'exécution des projets, programmes et actions en Suisse et à l'étranger. Il emploie 16 collaboratrices et collaborateurs, pour un équivalent de 11.5 postes à plein temps.

- René Stäheli, directeur
- Anna Opladen, directrice suppléante, responsable Collecte de fonds/RP
- Thomas Gass, responsable du Département Programme (jusqu'en mai 2014)
- Ingrid Mason, responsable du Département Programme (depuis août 2014)
- Corinne Abegglen responsable Administration et Personnel

REMERCIEMENTS

Un grand merci

- à tou(te)s nos donatrices et donateurs – seule votre aide nous permet de procurer un accès à la santé aux personnes frappées par la pauvreté et la maladie, et de créer les conditions indispensables pour vivre dans la dignité. Vos contributions régulières sont pour nous une marque de confiance et nous permettent d'assurer la continuité de notre travail.
- à tous ceux qui nous soutiennent par un legs, aidant ainsi les personnes dans le besoin par-delà leur propre existence.
- à tous les bénévoles qui nous aident à vendre les produits issus de l'atelier pour handicapés de Hubli en Inde ou à trier les devises étrangères.
- à tous les partenaires, communes, entreprises et fondations qui ont soutenu nos projets, du point de vue financier ou du contenu. Nos remerciements vont notamment à : la DDC, la Chaîne du Bonheur et la FFL qui ont généreusement soutenu notre projet en Centrafrique, l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse, le fonds de loterie des cantons de Berne, d'Argovie, de Glaris, de Schwytz, de Schaff-

house, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et de Thurgovie, les villes d'Aarau, de Berne, de Rapperswil-Jona, de Zoug, de Zurich et de Vevey, les communes de Küsnacht, de Zollikon, de Riehen et d'Arlesheim, la fondation de la communauté des religieuses, la fondation Däster-Schild, la fondation du Dr Erwin Lauper, la fondation Peter und Cornelia Hostettler, la fondation Medicor, la fondation Gertrud von Haller pour l'aide au tiers-monde, la fondation Gebauer, la fondation Drittes Millennium, la fondation Erika et Conrad Schnyder ainsi que la fondation d'utilité publique Symphasis – fonds LUTTE CONTRE LA LÈPRE.

- à nos organisations partenaires au sein de l'ILEP, telles que l'AIFO, la DAHW, le SLC et la FRF.
- à nos collaboratrices et collaborateurs aussi bien que nos organisations partenaires dans les pays où nous menons nos projets, et dont le dévouement a abouti aux résultats décrits précédemment.
- à nos collaboratrices et collaborateurs, à tou(te)s nos auxiliaires effectuant leur service civil et aux stagiaires qui nous fournissent un solide appui à Berne.